

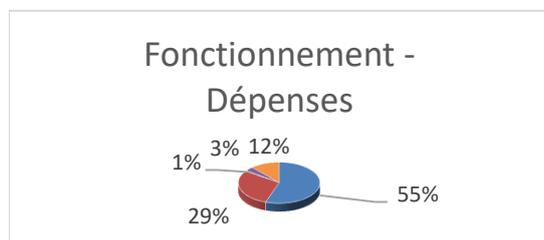
## Gestion financière La Couarde

Présentation du budget prévisionnel 2018

Le conseil municipal vote deux budgets au mois de mars de chaque année :

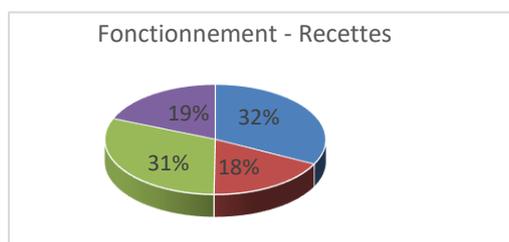
- un budget de fonctionnement
- un budget d'investissement

Ces deux budgets doivent être présentés en équilibre et sont validés par la trésorerie.



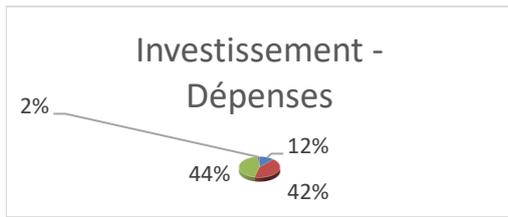
Charges à caractère général	250 465 €
Charges de personnel	132 282 €
Charges financières	2 958 €
Reversements/restitutions	15 000 €
Autres	52 201 €
<b>Total</b>	<b>452 906 €</b>

- Charges à caractère général : dépenses courantes pour assurer le fonctionnement au quotidien des services
- Charges de personnel : salaires des employés et des remplaçants
- Charges financières : intérêts des emprunts
- Reversements et restitutions : FNGIR, contribution de la commune au financement d'autres collectivités moins dotées
- Autres : charges de gestion courante, syndicat de voirie



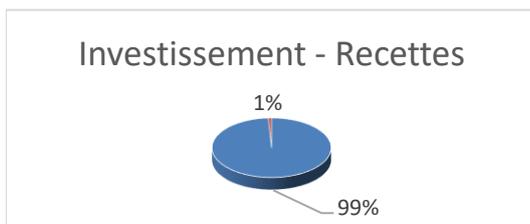
Impôts et taxes	146 852 €
Dotations et subventions	80 429 €
Excédent antérieur reporté	140 255 €
Autres	85 370 €
<b>Total</b>	<b>452 906 €</b>

- Impôts et taxes : produit des trois taxes : taxe d'habitation, taxe foncière non bâti, taxe foncière
- Dotations et subventions : dotations versées par l'état en fonction du nombre d'habitants et du potentiel fiscal de la commune
- Résultat reporté : résultat de l'exercice précédent
- Autres : produits de services : concessions, locations, occupation du domaine public



Remboursement d'emprunts	17 261 €
Immobilisations corporelles	62 920 €
Résultat reporté	66 008 €
Autres	2 381 €
<b>Total</b>	<b>148 570 €</b>

- Remboursement d'emprunts : remboursement du capital des emprunts
- Immobilisations corporelles : réserves pour acquisitions foncières, véhicule municipal, projet "espace école et trame Peleboise"
- Résultat reporté : résultat de l'exercice précédent
- Autres : Frais d'études



Dotations, fonds divers	147 245 €
Virement de la section de fonctionn	1 325 €
Autres	- €
<b>Total</b>	<b>148 570 €</b>

- Dotations : remboursement de la TVA, taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement et subventions
- Virement de la section de fonctionnement : virement du budget de fonctionnement